



MANUEL HSE ET PROCEDURES DE GESTION A LCM CONCEPT

1- Manuel HSE

Le manuel HSE est un document dans lequel est définies les mesures et les procédures de gestion pour prévenir des risques dans la société et en entreprise en particulier.

Chaque entreprise établit le manuel qui régit ses activités.

Ces travaux doivent être réalisés dans des conditions de sécurité maximale..

Or pour réaliser ces travaux, l'entreprise LCM CONCEPT a comme objectif HSE

A- OBJECTIFS HSE

- Encourir zéro accident mortel, zéro accident avec arrêt de travail et zéro blessure dans les bureaux, les ateliers et le chantier.
- Mettre sur pied un plan de gestion environnemental viable pour les activités de l'entreprise susceptible de provoquer des dommages à l'environnement.
- Mettre en œuvre un programme médical et d'hygiène pro actif afin de garantir des maladies du travail à long terme et minimiser les maladies de courte durée associée aux activités professionnelles en lieu de travail.

B- RESPONSABILITES DE LCM CONCEPT SARL

L'entreprise mettra en œuvre son plan HSE afin de prévenir les accidents blessures et dégâts matériels sur le lieu de travail.

Les principales fonctions de l'entreprise en matière d'hygiène de sécurité environnement comprennent sans que la liste soit exhaustive :

- Former chaque employé sur le chantier de façon à ce qu'il identifie et évite des situations et actes dangereux.
- Amener les sous-traitants à observer les mêmes règles de sécurité que le personnel interne.
- Elaborer une procédure de prévention et protection incendie

- Etablir avant le démarrage du chantier un plan d'analyse des risques.
- Elaborer et mettre à exécution un code de conduite en matière de drogues et alcool.
- Elaborer et mettre à exécution un code de conduite en matière de gestion de déchets dans les bases et sur les chantiers.
- Mettre en place des mesures d'urgence suivantes :
 - Conserver dans le bureau de chantier une boîte à pharmacie de secours pour les premiers soins.
 - Afficher dans le bureau du chantier une feuille d'appel en cas d'urgence mentionnant la conduite à tenir ainsi que les numéros de téléphone des responsables hiérarchiques et des centres de secours de la ville.

2- PROCEDURES DE GESTION

Nous distinguons plusieurs procédures de gestion HSE en entreprise.

Parmi les plus cités, nous avons :

- **Procédure d'accueil sécurité**

-

L'accueil sécurité en entreprise consiste à délivrer toutes les informations nécessaires à une prise de poste.

- **Procédure d'autorisation de travail**

Il s'agit d'un document élaboré par certaines entreprises afin de mieux encadrer leurs activités et les risques inhérents. Il définit ainsi les tâches à accomplir, les dangers associés et les mesures de sécurité à mettre en place.

- **Procédures de gestion des accidents et incidents**

La gestion des accidents et la réduction de leur impact sur les plans humain, organisationnel financier et réglementaire sont donc des enjeux majeurs pour la collectivité.

Les accidents induisent des coûts directs et indirects, mais aussi une désorganisation des services, un stress supplémentaire pour les agents et l'encadrement, et au final une détérioration du service rendu



à l'utilisateur.

Ils doivent être analysés de manière adéquate afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent, et les dysfonctionnements qu'ils mettent en lumière doivent être traités.

Dans tous les cas, une déclaration d'accident et un certificat médical permettent le suivi des accidents de service et de trajet qui ont provoqué des blessures.

- **Procédure ou mode opératoire de réalisation des travaux en génie civil.**

Dans le cadre de la réalisation de nos sites, nous sommes appelés à respecter un mode opératoire pour la réalisation des travaux en génie civil.

Ceci implique que nous devons au préalable être dotés des matériels et matériaux suivants :

- Matériels
Motopompe, vibreurs, massettes, pioches, pelles, marteaux, équerre, maçonnerie, tuya, alu, lite...
- Matériaux

Planches lattes sable ciment gravier fers....

L'attribution d'un site est toujours suivie d'un document (APD) qui nous permet d'étudier le site que nous devons réaliser et établir ses quantitatifs nécessaires pour l'approvisionnement.

Une fois le document en notre possession, une étude préalable du site doit être faite par nos équipes pour déterminer :

- Le type de sol s'il n'a pas encore été fait.
- Le type de structure (greenfield ou ROOFTOP).
- La localité et les facilités et éventuels obstacles auxquels on pourrait être confrontés.
- Envoyer une personne sur site afin d'anticiper avant l'ouverture des travaux pour contacter le bailleur question de savoir s'il a déjà perçu tous ses droits, enregistrer notre présence auprès de la gendarmerie la plus proche, localiser le centre de santé le plus proche et la disponibilité de la main d'œuvre ainsi que les points de ravitaillement des différents matériaux.
- simultanément en entreprise, on établira un plan d'exécution desdits travaux, on votera le budget de réalisation
- contrôle et dotation des EPI
- étude des risques liés à la réalisation et au départ pour le site.

Notre employé nous ayant déjà fournis les renseignements préliminaires, ceci facilitera notre entrée sur le site à notre arrivée. D'où nous procéderons une fois sur le site qu

- kick off
- interpretation de l'APDet de la note de calcul.

- Balisage du site

- Implantation du site

- Nettoyage du site et creation d'une voie d'accès si neccessaire

- Preparation de la grille de terre

- Debut des fouilles tout en preparant un espace pour l'approvisionnement des agregats.

- Demarrage du ferrailage

- Verification que les fouilles finies ont été respectées comme sur le plan.

- Poser la grille de terre et faire le béton de propreté.

- Poser la ferraille faconné dans les fouilles.

- Procédé à l'assemblage des coffres gabarits et attendre la validation du superviseur pour le coulage.

- NB : la presence du laborantin est imperatif sur le site le jour du coulage pour le preleve,ent du béton.

- 3 jous après le coulage, on procedera au decoffrage du site

- Pendant ce temps de latence, les techniciens pourront tisser la ferraille pour les dalles , implanter la barriere e.

- Une fois le decoffrage fait, ils verifieront que le beton a été bien vibré et procederont au remblai et compactage.

- Commencer le montage du pylone (tout autretache doit etre mise en parenthese pendant le montage pour des mesures de securites HSE)

- Ayant anticipé sur le ferrailage et implantation,ils commenceront les fouilles de la barriere et le coffrage calage puis betonnage de la dalle.

- Réalisation du reseau terre et positionnement des regards

- Interconnexion du site

- Nivellement du site

- Chape

- Barbelet et gravillonnage du site

- Cloture et nettoyage final.





Tel/Fax : + (237) 699 12 00 90/ 677142198 E-mail :lcm.concept@yahoo.com

B.P: 9364 Douala, Cameroun

**FORMULAIRE DE REMONTE D'INFORMATION EN CAS
D'INCIDENT , D'ACCIDENT,SITUATION A RISQUE**

Je soussigné (e)

.....
.....
.....

Signalé à

.....
.....
.....

Déroulement des faits (Date,heure,Circonstances)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

LCM CONCEPT SARL

RC/DLA/2012/B/581.

Numéro de contribuable M021200040622C



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et heure du Signalement

Signature

- **Procédure de travaux en hauteur**

Il s'agit des mesures de protection collectives destinées à empêcher les chutes de personnes. Il faut toujours intégrer à la sécurité dans la préparation du travail pour que les risques de chutes soient supprimés, en priorité par des protections collectives complétées par des EPI.

- **Procédures organisationnelles et techniques**

Pour déployer notre stratégie HSE et accompagner l'évolution, l'organisation HSE s'appuie sur les principes suivants :

- Expertise spécifique, au service de l'entreprise dans son ensemble.
- Proximité renforcée avec les sites et les secteurs d'activité.
- Mode de fonctionnement collaboratif et transverse, en interface avec l'ensemble des employés de l'entreprise.

Il s'agit en principe de :

Définir et appliquer les plans d'action, élaborer des documents (politiques globales, exigences, normes opérationnelles et lignes directrices) et développer des procédures, des méthodes et des outils pour prévenir et limiter les risques et impacts HSE.

- Assurer une veille réglementaire, technique et scientifique, et veiller à l'intégration et au



partage des bonnes pratiques.

- Signaler les risques HSE significatifs (risques opérationnels, mais aussi risques de perturbation des activités, risques financiers et juridiques et risques pesant sur la réputation de l'entreprise), alerter les acteurs concernés et mettre en œuvre des plans d'atténuation appropriés.
- Participer aux opérations de fusions et acquisitions, ainsi qu'à l'évaluation des risques environnementaux et à la gestion des risques directement ou indirectement retenus en fonction des garanties données.
- Aider l'ensemble des sites et organisations de chaque secteur d'activité de l'entreprise, à tous les niveaux de la chaîne de valeur, à exécuter les plans HSE dans une optique d'amélioration continue.





LISTES DES RESSOURCES DE LCM CONCEPT

Bureau

- PAWA FIDELE
- MODI DIN JACOB
- SOPPI EPANDA VICTORINE
- NONO FOTSO DIANE

TECHNICIENS

- TSAYEM PIERRE HERVES
- NGUEFACK BERTIN
- DJOMCHE COLINCE
- MONKAM VIANNEY AMSTRONG
- KUATE ALEX
- MOTCHOFFO JORDAN
- SIDIBE MOHAMMED
- GODJE ALFA
- DONGMO JOSEPH
- NGOUNANG HERVES
- BESSALA APPOLINAIRE
- NGWE DOUGLAS
- FOTSO GAETAN

MONTEURS

- BEHILE ACHILLE GAUTRAND
- MEHOUNE FREDERIC
- DJOMO BRONDON JAMES
- BARING JOSEPH
- MOUDIO JOSEPH
- VOPTIE PATRICK

Fait à douala le 01 juin 2022

PROCEDURE D'URGENCE

La présente procédure s'applique aux cas suivants :

- ❖ En cas d'incendie/ d'explosion
- ❖ En cas de prise d'otage



CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE / EXPLOSION

➤ **Alerter** :choisir la personne la plus apte et le bon moment pour transmettre aux secours adaptés un message construit et complet reflétant la situation. Un début d'incendie doit :

- ❖ Donner l'alerte immédiate : « **Au feu... Au feu... Au feu ...** »



- ❖ Contacter immédiatement le responsable sécurité : 699526232/696938235

➤ **Evacuer** : libérer les lieux tout en prenant de façon ordonnée et calme l'issue de sortie jusqu'au point de rassemblement, indique par le panneau ci-dessous.

- **Contrer le feu** : utiliser l'extincteur pour s'attaquer au feu afin de réduire sa propagation jusqu'à l'arrivée des secours appropriés. Et cela par une personne formée.



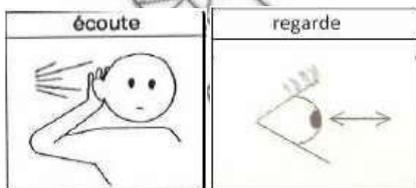
- **Appeler les secours** : si toutes les flammes ne sont pas contrées en totalité, contacter par ordre de priorité les services d'urgence suivant :

- ❖ Sapeurs-pompiers : au **18 ou 118**
- ❖ SAMU : au **15 ou 115**
- ❖ Gendarmerie : au **17 ou 117**



CONSIGNES EN CAS D'AGRESSION

- **Ecouter** : tout en étant attentif aux doléances du terroriste. Ecoutez et observer discrètement le terroriste.



- **Obéir / Obtempérer** : Ne parler qu'à sa demande, ne jouez pas au héros.



- **Etre calme** : garder son calme, ne pas jouer au héros.



Tel/Fax : + (237) 699 12 00 90/ 677142198 E-mail :lcm.concept@yahoo.com

B.P: 9364 Douala, Cameroun

- **Alerter discrètement** : en cas de dissimulation d'un objet de communication, informer en tout discrètement la personne la plus apte et le bon moment pour transmettre aux secours adaptés un message construit et complet reflétant la situation.



LCM CONCEPT SARL

RC/DLA/2012/B/581.

Numéro de contribuable M021200040622C